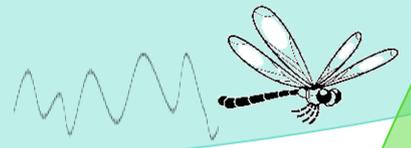




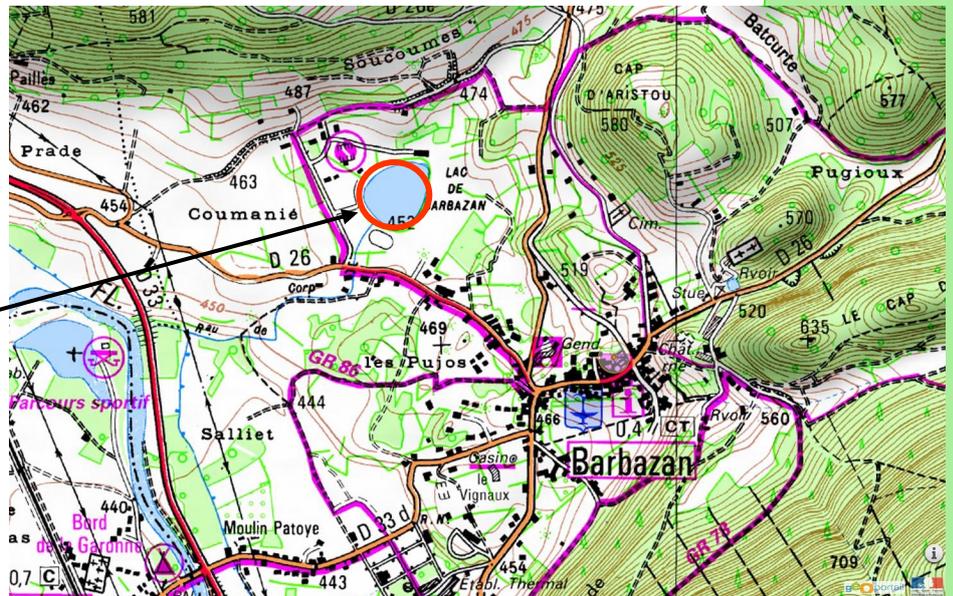
# Zones humides du lac de Barbazan



## ◆ En quelques mots:

<b>Département:</b>	Haute-Garonne
<b>Commune:</b>	Barbazan (31510)
<b>Surface en zone humide:</b>	10 ha
<b>Gestionnaire:</b>	Commune de Barbazan et privés
<b>Propriétaire:</b>	Commune de Barbazan et privés
<b>Année d'adhésion CATZH:</b>	2013

## ◆ Localisation de la zone humide :



## ◆ Présentation de la zone humide:

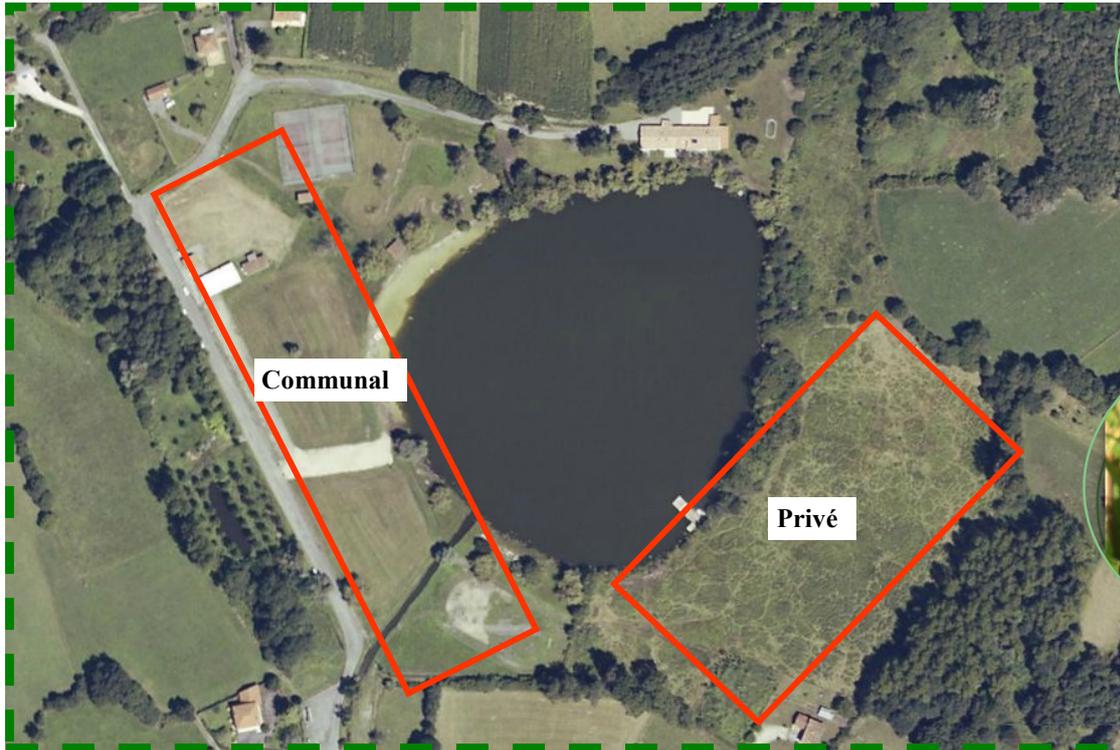
Le lac de Barbazan fait partie des quelques rares lacs glaciaires répertoriés en Haute-Garonne. Il est unique et très intéressant notamment par son altitude de 450 m, qui en fait le plus bas de ces lacs glaciaires. Autour de ce lac s'est développée une mosaïque de zones humides.

Dans les années 1950 l'usage des parcelles bordant le lac était surtout agricole, entouré d'une ripisylve et les abords constitués de zones humides tourbeuses. A partir de 1962, les premiers aménagements touristiques autour du lac sont construits et une zone de baignade est aménagée. Les zones humides sont alors complètement remblayées sur toute la partie communale au sud et à l'ouest du lac. Actuellement, le site est beaucoup moins fréquenté et les activités de loisirs laissées à l'abandon.

Ce lac est désigné « site inscrit » et répertorié en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique de type 1 en 1985 et a également été inventorié lors du programme « LIFE Tourbières » dans les années 1990.

Les habitats sont variés avec des peuplements de grandes laïches à *Carex paniculé* (*Carex paniculata*), Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*), mélangés à un cortège d'espèces des mégaphorbiaies. Entre le lac et le canal on peut observer des gazons à petits souchets, dépendants du battement du niveau des eaux du lac. Les souchets ne fleurissent qu'en période d'exondation (fin de l'été), ce qui rend cet habitat original. L'Eléocharis des marais (*Eleocharis palustris*) est également bien présent au milieu de la prairie. Le centre du lac quant à lui accueille un tapis de nénuphars avec la présence du Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*), protégé en Haute-Garonne. La partie privée est représentée par des espèces caractéristiques des bas-marais à hautes herbes.

## ♦ Vue aérienne du site et des zones humides



Nénuphar jaune



Cuivré des marais



Zone humide en bordure du lac anciennement utilisée comme terrain de sport

### ♦ Intérêts écologiques:

**Espèces animales:** Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), Grenouille verte (*Rana esculenta*), Grenouille rousse (*Rana temporaria*)...

**Espèces végétales:** Marisque (*Cladium mariscus*), Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*), Succise des prés (*Succisa pratense*)

**Habitats:** Peuplement de grandes laïches (53.21), Gazon à petits souchets (22.3232), Tapis de nénuphars (22.4311), Végétation à *Eleocharis palustris* (53.14A), Bas-marais à hautes herbes (54.21), Mégaphorbiaie (37)

### ♦ Gestion appliquée:

Avant les années 1960, la gestion des parcelles entourant le lac de Barbazan se faisait par pâturage ou fauche. Suite aux aménagements touristiques, les zones humides communales au sud et à l'ouest ont été remblayées et sont encore aujourd'hui entretenues (tondues) par les services municipaux.

Une étude a été réalisée en 2012 dans le cadre du projet d'aménagement touristique du lac de Barbazan initié par la commune. Parmi les activités de loisirs, la pêche est pratiquée et gérée par l'AAPPMA de Montréjeau.

Depuis 2013, la commune de Barbazan, adhérente à la CATZH pour la partie communale, s'est engagée à conserver sa zone humide.

La partie privée quant à elle présente un grand nombre de parcelles avec des propriétaires différents, mais semble être maintenue en zones humides et pâturée.



Prairie humide